MàJ le 03/09/2020

# Les servitudes d'utilité publique sur la commune deSaint Germain-lès-Corbeil

| Nomenclature | | | AC1 | AC2 | AS1 | EL3 | I1 | I3 | PM1 | PT2 | T7 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Fondement juridique | | | Loi du 31/12/1913 art. L.621-30, L.621-31, R.621 et suivants du Code du Patrimoine | Loi du 02/05/1930, décret du 13/06/1969, art. L.341-1 à 341-15-1 er R.341-1 et suivant du Code de l'Environnement | Circulaire du 24/07/1990, art.L.215-13 du Code de l'Environnement, art. L.1321-2 et R.1321-6 et suivants du Code de la Santé Publique | Art. L.2131-2 à 2131-6 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques | Décret n°2012-615 du 2/05/2012, arrêté ministériel du 5/03/2014, art. L.555-16 et R.555-30 du Code l'Environnement | Loi du 15/06/1906, loi du 8/04/1946, décret n°67-886 du 6/10/1967, décret n°70-492 du 1/06/1970, décret n°85-1108 du 15/10/1985, loi n°2003-8 du 3/01/2003, art. L.555-16, R.555-30 et R.555-31 du Code de l'Environnement | Loi n°82-600 du 13/07/1982, décret n°95-1089 du 5/10/1995, décret n°2011-765 du 28/06/2011, art. L.562-1 à 562-9, R.562-1 à 562-10 du Code de l'Environnement, loi n°99-245 du 30/03/1999, art. 94 du Code Minier | Art. L.54 à L.56-1 et R.21 à R.26 et R.39 du Code des Postes et Télécommunications, art.L.5113-1 du Code de la Défense | Art. L.6352-1 du Code des Transports, R.244-1 et D.244-2 à D.244-4 du Code de l'Aviation Civile, arrêté du 25 juillet 1990 |
| Gestionnaire | | | Etat : Ministère de la Culture (UDAP) | Etat : Ministère de la Transition Ecologique (DRIEE) | Aqueduc : Eaux de Paris<br>Captages : Etat : Ministère des Solidarité et de la Santé (ARS) | Voies navigables de France<br>Direction Territoriale du bassin de la Seine | Etat : Ministère de la Transition Ecologique (DRIEE) | GRT Gaz | Etat : Ministère de la Transition Ecologique (DDT) | Etat : Ministère des Armées<br>Direction Interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information Ile-de-France ( DIRISI IDF) | Aviation Civile (DGAC)<br>Ou Aviation Militaire |
| Communes | code INSEE | EPCI | Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits | Servitudes de protection des sites inscrits et sites classés | Servitudes relatives à l'instauration de périmètres de protection des eaux de captage potables et minérales | Servitudes de halage et de marchepied | Servitudes relatives à la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz ou assimilés, d'hydrocarbures et de produits chimiques | Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation des canalisations de transport de gaz | Servitudes résultant des plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et des plans de prévention des risques miniers (PPRM) | Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles | Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement |
| Saint-Germain-lès-Corbeil | 91553 | CA Grand Paris Sud - Seine Essonne Senart | Arrêté préfectoral n°2018-10-23-001 du 23 octobre 2018<br>Portant inscription au titre des monuments historiques de l'église Saint-Vincent-Saint-Germain située à SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL | Arrêté ministériel du 19 août 1976<br>Portant inscription au titre des sites inscrits des Rives de Seine | Arrêté préfectoral n°902556 du 13 septembre 1990<br>Portant déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation par pompage d'eaux souterraines, délimitation des périmètres de protection et institution des servitudes sur les terrains compris dans ces périmètres à ETIOLLES et MORSANG sur SEINE<br>Périmètre de protection rapproché du captage « source du Soulier »<br>Code BSS 02198X0059/HY | Art. L.2131-2 à 2131-6 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques<br>Rives de La Seine<br>Consulter voies navigables de France – Direction Territoriale du bassin de la Seine | Arrêté préfectoral<br>n°2015-PREF/DRCL/BEPAF/USSPILL/915<br>Du 4 décembre 2015<br>Instituant des servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques sur la commune<br>Canalisations de transport de gaz et installation annexe :<br>Canalisation DN300/200-1953-ETIOLLES_MARIGNY-CORBEIL_C1150 - PMS 19,1 DN 300<br>Canalisation DN100-1974-ST_GERMAIN_LES_CORBEIL_CROIX_VERTE - PMS 19,1 DN 80<br>Canalisation DN100-1974-ST_GERMAIN_LES_CORBEIL_CROIX_VERTE - PMS 19,1 DN 100<br>Installation SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL CROIX VER – 91553 | Art. L.555-27 du code de l'environnement<br>Canalisations de transport de gaz et installations annexes :<br>Canalisation DN300<br>Alfortville - Fontainebleau<br>PMS 19,1 DN 300<br>Pour tout projet de construction à proximité des ouvrages consulter GRTGaz – Direction des opérations | Arrêté préfectoral n°2003-PREF.DCL/0375<br>Du 20 octobre 2003<br>Portant approbation du Plan de Prévention Risques d'inondation de la Vallée de la Seine dans le département de l'Essonne | Décret du 18 août 1962<br>Fixant l'étendue des zones et les servitudes de protection contre les obstacles applicables autour des stations et sur le parcours du faisceau hertzien de PARIS à BOURGES<br>Liaison hertzienne<br>Paris – Bourges<br>Tronçon Boissy-sous-Saint-Yon<br>Neuvy-Deux-Clochers<br>Centre de Boissy-sous-Saint-Yon<br>T.D.F | Arrêté du 25 juillet 1990<br>Relatif aux installations dont l'établissement à l'extérieur des zones grevées de servitudes aéronautiques de dégagement est soumis à autorisation<br>Pour les obstacles faisant l'objet d'une demande de permis de construire ou d'aménager de plus de 50 m :<br>Consultation obligatoire du service instructeur auprès du guichet unique de la DGAC :<br>DGAC/SNIA NORD-Guichet unique urbanisme/UGD<br>82 rue des Pyrénées<br>75970 PARIS CEDEX 20 |
| Saint-Germain-lès-Corbeil | 91553 | CA Grand Paris Sud - Seine Essonne Senart | Arrêté du 21 juillet 1987<br>Portant inscription au titre des monuments historiques des Grands Moulins de Corbeil<br>« tour élévatrice » situés à CORBEIL-ESSONNES<br>Débords sur la commune de Saint Germain-lès-Corbeil | | | | | | | | |
| Saint-Germain-lès-Corbeil | 91553 | CA Grand Paris Sud - Seine Essonne Senart | Liste de 1840<br>Portant classement au titre des monuments historiques de l'Eglise Saint-Spire<br>«ancienne cathédrale » située à CORBEIL-ESSONNES<br>Débords sur la commune de Saint Germain-lès-Corbeil | | | | | | | | |